



Découvrez nos offres de stage

2020 - 2021

Diagnostic écologique et gestion des zones humides

L'ADREE est sollicitée chaque année par des propriétaires et gestionnaires de zones humides qui lui demandent de l'accompagner dans l'élaboration de plans de gestion et de valorisation de leur patrimoine naturel. Chaque territoire présente ses spécificités et ses propres problématiques. Il s'agit de participer à ces actions de suivi, de gestion et de valorisation qui sont organisées chaque année. L'accent sera mis cette année sur le suivi des espèces et habitats relevant de la directive Habitats de la tourbière de Cessières notamment le cuivré des marais et le lucane cerf-volant, sur les actions de sensibilisation menées dans le cadre de la convention de gestion ainsi que le suivi des odonates du Trou du Bon, à Prémontré, et sur des états initiaux faune/flore de futurs site conventionnés.

Plusieurs candidatures, selon les compétences et les objectifs des candidats, sont possibles.

Missions confiées au stagiaire :

- Mener une analyse bibliographique approfondie des thèmes et des sites étudiés,
- Elaborer et mettre en œuvre un protocole adapté de collecte des données biologiques et environnementales,
- Analyser et interpréter les résultats (statistiques, cartographiques...),
- Formuler un certain nombre de recommandations de gestion,
- Participer à des actions de sensibilisation du public.

Il sera également demandé au stagiaire de contribuer à la levée de données naturalistes sur d'autres sites sur lesquels intervient l'association.

Durée : 2 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude biodiversité et milieux

Profils recherchés : M1 en écologie, BTS GPN

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsables du stage : Marion Savaux, Chargée de projets, assistée de Sarah Guilbert, Volontaire

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : -

Hébergement et restauration : Hébergement gracieux sur place possible (selon disponibilité), repas à la charge du stagiaire

Déplacements : permis B indispensable pour déplacement sur les sites suivis, véhicule mis à disposition, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel